



SEINE –ET-MARNE

AISNE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Seine et Marne/Aisne

Réunion du samedi 30 septembre 2023

Local ACEF 23 rue Saint Ambroise 70000 MELUN

Présents :

**ACEF** : Frédéric CAILLAUD, Agnès LARIVE, Chantal BONCHE, Nadia MARENGO, Michel LEMOINE, Anick WASSON, Emily BRUNAUD, Chantale ROUSSEAU

**BRED** : Joëlle MORAND, Sonia FERREIRA

Excusés:

**ACEF** : Olivier PART

**BRED** : Noel ZEMMOUR, Franck SEGUT, Hélène DEMAISON

Le Président Frédéric CAILLAUD ouvre la séance à 9 heures et remercie les membres du CA pour leur présence à cette réunion qui se tient dans le nouveau local dédié à l'association.

Il accueille Emily BRUNAUD qui intègre le conseil d'administration aujourd'hui.

Frédéric CAILLAUD présente l'ordre du jour :

Il précise que le point 7 initialement prévu « convention école de police de Cannes Ecluses » est retiré et remplacé par le dossier partenariats.

- 1 – Présentation de Mme Sonia FERREIRA nouvelle référente partenariat
- 2 – Approbation du compte rendu de la réunion du 26 mai 2023
- 3 – Situation financière et des adhérents
- 4 – Bail local ACEF / aménagement/investissement
- 5 – Assemblée Générale 2024
- 6 – Retour sur le site internet et congrès des Maires 2023
- 7 – Partenariats
- 8 – Questions diverses
- 9 – Convocation de M. Gilles MAURY

### 1 – Présentation de Sonia FERREIRA

Sonia FERREIRA prend la suite d'Amélie FAUQUEMBERG au poste de référente partenariat pour le secteur Sud depuis le 1<sup>er</sup> Aout 2023.

Chaque membre du CA se présente.

## **2 – Approbation du compte rendu du 26 mai 2023**

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **3 – Situation financière et des adhérents**

Chantal BONCHE présente et commente le suivi des adhésions et la situation des finances.

### Adhésions :

871 nouvelles adhésions au 31/08/2023.

Pour information en septembre 139 adhésions ont été enregistrées.

A noter une augmentation de 210 adhésions supplémentaires par rapport au 31/08/2022.

Cette évolution positive est due à une plus grande communication de notre association par le biais du site internet et de l'engagement des référents partenariats.

Au budget prévisionnel 2023 était prévu 1000 nouvelles adhésions pour l'année.

L'objectif fixé lors de l'Assemblée Générale du 15 avril 2023 pour l'année est de 1500 adhérents.

Frédéric CAILLAUD précise qu'au 05 septembre le nombre d'adhésions était réparti ainsi :

692 pour le secteur Nord

188 pour le secteur Sud : ce chiffre étant dû à l'absence de référent pendant une période.

Sonia indique que les pochettes ACEF de bienvenue destinées aux nouveaux adhérents dans les agences sont très appréciées.

### Situation financière :

Total des recettes réalisé au 31/08/23 80 093 €

Total des dépenses arrêté au 30/09/23 68 393 €

Résultat d'exploitation 11 700 €

### Congrès des Maires :

A partir de 2023, prise en charge par tiers pour les 3 partenaires ACEF/BRED/CASDEN

Cette année la participation par entité est de 1 488 €.

Les dépenses par postes comptables détaillées dans un tableau annexe font apparaître un résultat net de 1936 €.

Resterait environ 5000 € à dépenser jusqu'à la fin de l'année.

Information sur la partie investissement relative aux locaux de l'association :

Les frais de recherche immobilière incombant à l'ACEF s'élèvent à 2400 € ; la propriétaire a pris en charge les 2400 € restant.

Le montant des investissements arrêté au 30/09 est de 6 664,09 €.

Reste à régler la fourniture des tapis de sol et du paravent.

## **4 – Bail local ACEF/aménagement/investissement**

Pour rappel, en séance du Conseil d'administration du 26 mai 2023, sur présentation du Président Frédéric CAILLAUD, il a été décidé à l'unanimité la recherche de locaux à louer pour notre association.

Pour la location deux solutions étaient envisageables :

- un bail commercial établi pour une période de 3 ans
- un bail professionnel conclu pour une période de 9 ans.  
préavis de 6 mois si arrêt de la location sans paiement de la totalité.  
renouvelable tous les 3 ans.

Suite aux recherches, un bail professionnel a été conclu le 30 août 2023 pour une période de 9 ans auprès du bailleur META INVESTISSEMENT représenté par Madame Anaïs KODOCHRISTOS.

Ainsi le nouveau siège social de notre association se situe désormais au 23 rue Saint Ambroise 77000 MELUN.

L'entrée dans les locaux s'est effectuée le 18 septembre 2023. La prise en compte de cette modification sera communiquée auprès de la Préfecture de Seine et Marne à l'issue de la signature du compte rendu de la présente réunion.

Une révision au terme des 3 ans est prévue. Si l'indice est modifié, le loyer sera augmenté.

## **5 - Assemblée Générale 2024**

Lors du dernier CA du 26 mai 2023, il avait été retenu la date du 04 mai 2024 pour la tenue de l'Assemblée Générale.

Les recherches d'établissements pour cette organisation se sont avérées quelque peu compliquées, le mois de mai étant très prisé.

Une opportunité est envisageable au Manoir de GRESSY avec disponibilité le 08 juin.

Frédéric CAILLAUD se rendra sur le site le 05 octobre.

Le CA valide la date du 08 juin.

Pour l'organisation de l'AG 2025, date anniversaire de la création de notre ACEF, il conviendra de rechercher bien en amont le site.

Le programme envisagé : AG en après-midi suivie d'un dîner et soirée dansante.

A signaler que pour les convocations aux assemblées, une économie d'environ 13 000 € pour les frais d'affranchissement est réalisée du fait de la création de notre site internet.

## **6 – Retour sur le site internet et le congrès des Maires**

° *Congrès des Maires du 29 septembre :*

Sonia FERREIRA est invitée à donner son ressenti par rapport à cette journée :

Beaucoup de monde le matin, peu l'après-midi.

Une quinzaine de fiches contacts et des entrées au Conseil General, deux mairies Saint PATHUS et Saint SOUPPLET ainsi que la communauté de Communes Plaines et Monts de France.

Des approches également avec le Centre de gestion et Initiatives 77.

Prévoir des boissons et amuse-bouche pour l'année prochaine.

Se pose le problème de l'aménagement du stand vu l'espace relativement restreint :

L'idée serait d'envisager des mange debout.

L'ACEF prendra à sa charge les petits fours pour 2024.

Il faudra prévoir un écran pour une plus grande communication.

Il conviendra, pour la prochaine édition, de répartir la présence des représentants ACEF/BRED/CASDEN sur la journée.

° *Site internet :*

Frédéric CAILLAUD précise que 380 connexions ont été comptabilisées depuis le 03 mars et 6900 visites de pages.

## **7 – Actions et partenariats :**

Joëlle MORAND fait le point sur les actions en cours et programmées pour le secteur Nord :

### *- La FERTE GAUCHER :*

Forum des seniors le 06 octobre.

Résidence seniors la Commanderie : participation financière pour un climatiseur :

. 1000 € ACEF

. 500 € BRED

. 500 € CASDEN

### *- DAMMARTIN EN GOELLE :*

Course solidaire au profit de la lutte contre le cancer pédiatrique le 07 octobre :

. 500 € ACEF

. 250 € BRED

. 250 € CASDEN

Signature d'une convention de partenariat.

Permanences programmées :

Contact avec la référente qui gère toutes les brigades de gendarmerie pour une entrée dans les établissements.

### *- MEAUX :*

Forum des métiers de la justice, défense et sécurité le 20 octobre.

Commissariat : permanence le 02 novembre

### *- TORCY :*

INSPE (Institut national supérieur du Professorat et de l'éducation) : remise des diplômes le 18 octobre à 14 h.

Basket fauteuil : chèque de 100 € de la BRED.

Prévoir un rendez-vous pour la signature d'une convention.

Sonia FERREIRA donne les informations sur les actions concernant le secteur Sud :

### *- FONTAINEBLEAU :*

IFSI Samoisi : remise des diplômes au Théâtre de Fontainebleau le 09 octobre 18 h.

L'ACEF a fourni les petits fours pour 351,90€.

Voir avec la directrice pour l'année prochaine : l'ACEF fournira les boissons. Des deux dernières années notre association a pris en charge le buffet.

Pour les ISFI il est convenu qu'un seul coffret cadeau sera offert par tirage au sort pour l'ensemble et non pas par niveau. Plutôt cibler les élèves de 3<sup>ème</sup> année.

Arrêt de notre participation pour la fourniture des chapeaux.

### *- SENART :*

INSPE : remise des diplômes le 11 octobre après-midi

### *- MELUN :*

Musée de la gendarmerie : exposition CASDEN le 11 octobre à 18 h30

Une invitation pour 2 personnes pour l'ACEF : Frédéric CAILLAUD et Chantal BONCHE s'y rendront.

EOGN : une permanence à fixer fin novembre.

### *- CANNES ECLUSE :*

Ecole de Police : une permanence est prévue fin novembre à une date à définir.

## Partenariats :

Un tableau récapitulatif actualisé est remis aux membres présents :

Versements effectués au 30/09 : 16 341, 70 €.

Nadia MARENGO explique que le partenariat avec l'école de CHAUFFRY s'arrête car aucune adhésion à l'ACEF n'a été contractée.

Pour l'ultimate NEMOURS, la subvention a été octroyée pour participation aux déplacements lors des compétitions des enfants de fonctionnaires.

Pour information, le montant annuel des participations destiné aux actions est d'environ 25 000 €.

Frédéric CAILLAUD communique des informations :

- *Collège PERTHES EN GATINAIS :*

Pour la section hand ball : achat de 56 maillots logotés pour 825 €.

Compte ouvert à la BRED.

Permanence à l'AG de l'association.

- *Collège Blanche de Castille LA CHAPELLE LA REINE*

Partenariat renouvelable tous les ans.

Echange de correspondance pour une rencontre.

Pour la classe orchestre, une facture de 803 € à l'ordre de l'ACEF a été établie sans notre accord. La participation de l'ACEF est conditionnée au réexamen de la convention.

Frédéric CAILLAUD a relancé M. Yannick VAL pour le suivi.

Objectif : un partenariat, une adhésion.

- *Ecole Jacques Prévert QUINCY VOISINS*

Pour la classe de neige en février 2024, l'ACEF participe pour 1000 €.

## **8 – Questions diverses**

*Frédéric CAILLAUD :*

- soumet aux membres du CA une demande faite par le biais du site internet :

Suite au décès d'un adhérent ACEF, un de ses proches souhaite savoir si une aide financière peut être octroyée pour les frais d'obsèques.

Après discussion, les membres conviennent d'un principe : les demandes d'aides individuelles n'entrent pas dans le champ de nos actions.

- Pour Agnès LARIVE au titre de Présidente de l'ATB :

Propose que pour les quatre CA organisés annuellement, deux soient en présentiel et les deux autres en visioconférence et ce pour réduire les frais financiers liés aux déplacements.

Demande à Agnès LARIVE d'inscrire cette proposition à l'ordre du jour du prochain Conseil.

*Chantal BONCHE :*

- Mise à jour du règlement intérieur déjà existant relatif aux frais de déplacements et indemnités.

Ce règlement s'impose à chaque ACEF.

Frédéric CAILLAUD demande aux membres s'ils souhaitent intervenir.

*Nadia MARENGO :* constate que le bureau est maintenant bien structuré et qu'il y règne une bonne ambiance.

*Joëlle MORAND :* suggère que l'augmentation de la cotisation soit indiquée dans la newsletter.

Frédéric CAILLAUD présente le nouveau flyer : quelques modifications seront apportées suite aux observations des membres. Le nouveau document est validé par le CA.

Il informe qu'il a rencontré Dorothée de chez BALLARD pour des propositions en vue de la commande de vêtements et de goodies.

Une prochaine réunion du CA aura lieu en novembre.

### **9 – Convocation de Monsieur Gilles MAURY**

Suite à la décision du Conseil d'administration du 26 mai 2023 le Président Frédéric CAILLAUD a adressé un courrier à M. Gilles MAURY lui demandant de se présenter au Conseil d'Administration de ce jour pour les motifs suivants :

- Comportement inapproprié lors de l'assemblée générale du 15 avril 2023.
- Mauvaise utilisation du Facebook de l'ACEF Seine et Marne/Aisne pouvant nuire à l'image de notre association.

Et ce afin d'apporter des explications.

M. Gilles MAURY s'est présenté seul.

Frédéric CAILLAUD a rappelé les faits et demande à M. Gilles MAURY de s'exprimer.

M. Gilles MAURY apporte les réponses suivantes :

- sur la tenue de l'Assemblée, il précise que les membres présents peuvent poser des questions.
- sur le réseau Facebook les commentaires sont autorisés sauf les propos injurieux.

Frédéric CAILLAUD fait remarquer que les commentaires sur la restauration étaient de nature à nuire à l'association.

M. Gilles MAURY reste sur ses positions quant au déroulé et la teneur du repas et fait part de son mécontentement.

Quant à la tenue de l'Assemblée Générale Frédéric CAILLAUD évoque un comportement incompatible avec le rôle d'ancien Président de l'Association et rappelle que lors de l'Assemblée les questions et remarques et également l'agression verbale à destination de la Trésorière visaient délibérément à nuire à l'ACEF.

Il a été constaté un état d'esprit revancharde dès l'arrivée à l'AG en posant une barrière verbale et comportementale.

Chantal BONCHE ajoute que l'assemblée a été animée par Gilles MAURY et sa fille reflétant un règlement de compte devant le public, lequel l'a fait remarquer.


A l'issue de ces échanges Frédéric CAILLAUD informe M. Gilles MAURY que le CA se prononcera sur son maintien ou non en tant que membre de l'ACEF.

L'ensemble du Conseil d'Administration présent vote à l'unanimité la radiation de M. Gilles MAURY.

Un courrier l'informant de la décision du Conseil lui sera adressé.

Clôture du conseil d'administration à 12h00.

La secrétaire



Chantale ROUSSEAU

Le Président



Frédéric CAILLAUD